OPÉRATION « FOYERS TÉMOINS »

Leur mission : limiter leurs déchets

Une expérience citoyenne inédite, estampillée « Grenelle de l'environnement », vient d'être lancée à Boulogne-Billancourt ainsi que sur le reste du territoire de Grand Paris Seine Ouest : un panel de 44 foyers témoins teste de nouvelles pratiques afin de diminuer sa production de déchets.

C'est pour mesurer l'impact des gestes de prévention sur la quantité de déchets produits que la Ville et GPSO ont mis en place l'opération « Foyers Témoins ». L'aventure a commencé en janvier après un appel à candidatures à l'issue duquel 44 familles, dont 10 Boulonnaises, ont été sélectionnées. Le panel couvre l'ensemble du territoire de GPSO. Durant 3 mois 1/2, ces consom'acteurs adoptent de nouvelles pratiques pour réduire leurs déchets. Pour ce faire, un cabas réutilisable, une balance pour peser les détritus, une carafe en verre pour utiliser l'eau du robinet et un abonnement pour accéder à l'info en ligne ont été mis à disposition de chaque participant.

Mode d'emploi

L'opération, qui comprend un dispositif d'accompagnement, se déroule en deux étapes. En janvier, les familles ont pesé leurs poubelles sans modifier leurs comportements, afin de quantifier la production des détritus au sein du foyer. Depuis le 14 février, des gestes de prévention ont été mis en place pour mesurer l'impact véritable de ces nouvelles attitudes sur leurs poubelles. Les volontaires ont choisi 4 gestes de prévention qu'ils ne pratiquaient pas auparavant parmi les 10 proposés. Ces mesures seront appliquées jusqu'à la mi-mai 2011. Les résultats de l'aventure permettront de mieux appréhender les modes de consommation des ménages, d'identifier les gestes clés efficaces pour une rapide réduction des déchets…. préalable indispensable au déploiement d'une méthode sur tout le territoire ! Cette opération exemplaire s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement et d'un programme local de prévention des ordures. L'objectif est d'atteindre une baisse de la production des déchets ménagers de 7 % d'ici 2015. Prochaine étape : la mobilisation des entreprises privées. ●

A.-L. J.

10 gestes pour réduire ses déchets

- Choisir le bon conditionnement et le bon produit
- Préférer les sacs réutilisables
- Apposer le STOP PUB sur la boîte aux lettres (téléchargeable sur www.developpement-durable.gouv.fr)
- Limiter les impressions
- Boire l'eau du robinet
- Economiser les piles
- Réutiliser ce qui peut l'être
- Fabriquer du compost à partir de déchets organiques
- Choisir des produits avec des labels environnement
- Adopter des gestes alternatifs pour réduire sa consommation (faire ses yaourts…)



© Fotolia

Deux Boulonnaises « témoins »



© A. Olszak

Françoise, 55 ans, adjointe administrative

« Participer à cette opération est une évidence pour moi : je n'ai pas hésité une seconde. J'ai toujours été concernée par l'écologie, car je m'inquiète du devenir de notre planète pour moi et pour les générations futures. De nombreux gestes simples rythment déjà mon quotidien : fabrication de yaourts ou de pain, utilisation de cabas et de piles rechargeables, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage… J'ai adopté deux nouvelles habitudes : j'utilise un lombricomposteur et des balles de lavage. Mon rêve ? Qu'il y ait un compost collectif là où j'habite, tout le monde pourrait participer et utiliser le terreau et l'engrais pour jardiner et embellir son balcon. »



© Bahi

Juliette, 30 ans, pharmacienne

« Un atelier a été organisé dans le cadre de l'opération. Nous avions rendez-vous dans un supermarché. Deux paniers ont été remplis : celui qui contenait le moins de déchets était le moins cher, avec une différence de prix significative. Cela m'a frappée. Réduire ses déchets ne comporte que des bénéfices : sur le budget, l'environnement, la santé. Cette opération touche au développement durable en général. Je veux montrer que chaque citoyen peut agir, à son échelle. J'ai offert à mes collègues des cabas réutilisables : il faut inciter les gens à réfléchir à cette problématique et en parler autour de soi. Chacun a un pouvoir direct. »

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2011 COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA

Un redressement confirmé. Mais une action judiciaire engag

Pour une collectivité locale, un rapport de la Chambre régionale des comptes est un moment de vérité. Celui qui a été présenté au conseil municipal du 10 février valide globalement les efforts de redressement et d'assainissement menés depuis 2008. Mais il est aussi porteur d'inquiétudes quant aux conséquences de la gestion précédente : le procureur financier a requis la Chambre de procéder au jugement des comptes pour les exercices 2005 à 2007.



La situation financière et la gestion de toutes les collectivités sont régulièrement examinées par des organismes spécialisés. C'est le rôle de la Cour des comptes pour l'Etat et les grands organismes nationaux. Pour les villes comme la nôtre, ce sont les chambres régionales des comptes (CRC) qui effectuent ce contrôle très poussé. Il porte sur la régularité et également la qualité de la gestion. La CRC en effet apprécie la sincérité des comptes, l'équilibre financier des opérations et la pertinence des moyens mis en œuvre, au regard des résultats obtenus
Le dernier examen par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avait porté sur les années 1995-2001. C'est donc à partir de l'année 2002 que les magistrats de la CRC ont repris l'analyse de la gestion municipale.

Une gestion assainie

Dans son rapport, la Chambre relève et mentionne de nombreuses observations. Elles portent quasiment exclusivement sur la gestion antérieure à 2008. La Chambre constate surtout que la municipalité actuelle a su mener de nombreuses actions correctives pour cesser les irrégularités relevées, engager des actions pour mettre fin à des dysfonctionnements couteux et améliorer l'encaissement de sommes qui étaient dues à la Ville et qui n'avaient jamais été réclamées.

2002–2008 : Au total la CRC formule 23 remarques pour la période allant de 2002 à 2008. 17 d'entre elles portent sur un total de 2 318 000 euros et visent différentes irrégularités comptables ou juridiques d'utilisation des deniers publics. 6 autres concernent la gestion.
Elle signale entre autres les conditions de publicité et de définition de besoin floues dans lesquelles a été passé un marché public avec une agence de publicité. Ainsi que la difficulté à maitriser la conduite des projets de construction, qui a abouti à des surcouts de plusieurs dizaines de millions d'euros ; 13 millions pour l'école Maitre-Jacques ; 10 millions pour le Carré Bellefeuille notamment. La CRC remarque aussi la souscription d'un emprunt « structuré » à hauteur de 36 millions d'euros.
La CRC « épingle » aussi le versement de primes totalement illégales aux personnels municipaux et aux enseignants, à hauteur de 998 000 euros, ou d'indemnités indues : 60 000 euros étaient versés chaque année au titre de fonctions d'accueil à des agents n'exerçant pas cette activité.
Les conditions dans lesquelles certains de ces versements illégaux ont été effectués ont d'ailleurs conduit les magistrats de la CRC à saisir le procureur financier afin que soit, éventuellement, engagée la responsabilité des comptables municipaux en place à cette période.
Plus inquiétant encore, ce sont les bénéficiaires de ces primes, agents municipaux et enseignants, qui pourraient s'en voir demander le remboursement alors qu'ils n'étaient en rien responsables de la gestion municipale.

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

ée pour la période 2005-2007


© Bahi

2008-2010 : Pour la gestion de cette période, des observations ont été faites. Elles concernent notamment l'évaluation des activités du conseil économique et social local, le coût de l'utilisation des smartphones, la gestion de l'établissement de Benais et la difficulté de mise en place des dispositifs de vidéo-protection de la ville. La Chambre prend acte, par ailleurs, des nombreuses actions menées pour rétablir la situation. Certaines erreurs, déjà signalées en 2002 lors du contrôle de la CRC, qui n'avaient toujours pas été traitées en dépit des promesses de la précédente municipalité, ont été corrigées ; l'état de l'actif de la collectivité vient d'être réalisé et les pratiques, comme celles ayant conduit au versement de subvention illégale à un budget annexe en 2007, sont désormais exclues des modalités de gestion municipale. Dès 2008, la nouvelle équipe municipale a mis fin au versement de toutes les indemnités de complaisance ou illégales.
Par ailleurs, la municipalité actuelle a également engagé des actions pour remédier à des dysfonctionnements couteux, par exemple en cessant de prendre en charge une quote-part du loyer de l'INCA, ce qui permet une économie nette de 2700000 euros sur trois ans pour nos budgets.
Elle a en outre procédé au recouvrement des sommes qui lui étaient dues mais oubliées, telles que la facturation d'espaces publicitaires (87000 euros depuis 2004). Le même type d'action a permis à la ville de recouvrer en 2010 les sommes dues par la région et le département, et qui ne leur avaient jamais été réclamées, en contrepartie de la mise à disposition de gymnases (400000 euros). Au total la municipalité actuelle continue d'apurer actuellement un stock très important de créances non recouvrées, celles ci sont chiffrées par la CRC à 4500000 euros dont 1690000 euros liés à des créances antérieures à 2006.

Des charges de fonctionnement maitrisées et d'importantes économies réalisées

Depuis 2008, tant en ce qui concerne les coûts de personnels (en diminution de 1 million d'€), les achats et charges externes (économie de 4 millions d'€ entre 2008 et 2009), les frais financiers, de nombreuses et importantes économies ont donc été réalisées.
Boulogne-Billancourt est ainsi la seule grande ville de France qui parvient non seulement à maitriser mais aussi à réduire les principaux postes du budget de fonctionnement.
En conséquence, la capacité d'autofinancement de la Ville est en nette progression, et sa stratégie de maitrise de l'endettement, comme sa gestion financière efficace et prudente l'ont d'ailleurs conduite en 2010, pour la première fois depuis 2004, à dégager un excédent de financement après investissement, ainsi qu'à diminuer son encours de dette, tout en augmentant le nombre des services rendus aux Boulonnais et en ouvrant deux nouveaux équipements municipaux (musée Paul-Belmondo, école Robert-Doisneau)

Des actions structurantes pour contrôler et améliorer en permanence la gestion des activités de la mairie

Au delà des actions de redressement ponctuelles, la ville de Boulogne-Billancourt a également mis en place des actions structurantes, depuis mars 2008, afin d'optimiser en permanence le coût et la qualité des services rendus aux Boulonnais, avec notamment la mise en place d'un contrôle de gestion stratégique par activités et processus. L'objectif est qu'en 2011, Boulogne-Billancourt se dote des outils et méthodes de gestion les plus performants parmi les grandes villes.
Au total, ce rapport de la Chambre régionale des comptes, bien critique sur le passé, aura permis de mettre en évidence tout le travail d'amélioration de la gestion municipale conduit depuis deux ans. ●

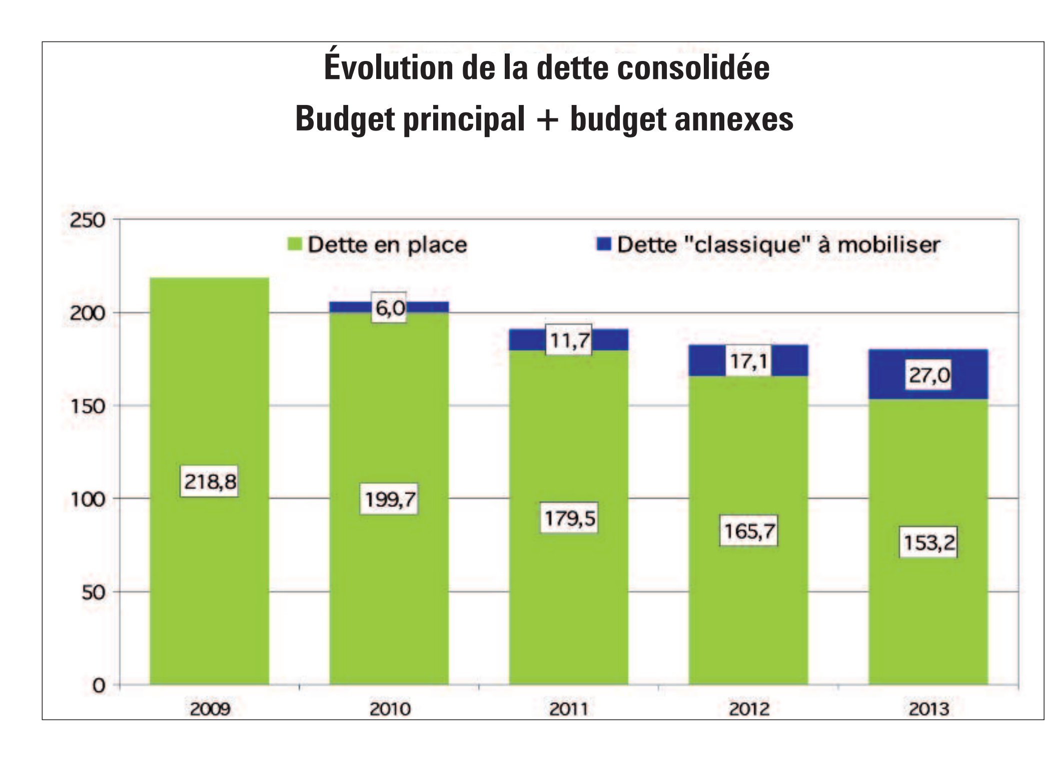
Le rapport de la CRC est consultable en intégralité sur le site de la Cour des comptes www.ccomptes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2011
LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011 (DOB)
Le redressement financier de la Ville confirmé sans augmentation des impôts, malgré un contexte économique fragile

L'ensemble des groupes a salué unanimement la qualité et la transparence des documents financiers mis en discussion, rejoignant ainsi Sandard&Poors qui, dans son rapport, a jugé l'information financière produite par la Ville comme « exhaustive, détaillée et claire ». Pour le débat d'orientation budgétaire 2011, la Ville de Boulogne-Billancourt doit composer avec un environnement financier compliqué et incertain : très grande volatilité sur les marchés financiers, regains de tensions inflationnistes susceptibles de faire repartir à la hausse les taux directeurs des banques centrales, fragilité de la reprise économique qui met en évidence des écarts grandissants entre les pays émergents et la zone euro, explosion de certaines dettes souveraines qui fragilise la consolidation du système bancaire, contraintes budgétaires au niveau national réduisant la croissance des dotations versées aux collectivités...

Mais la Ville peut heureusement s'appuyer sur un redressement financier confirmé : le dernier rapport de la CRC (Cf analyse page...) a notamment salué « ... *La capacité d'autofinancement nette qui s'établit à 10 m€ en 2009, a plus que doublé par rapport à l'année 2008. Elle traduit donc une nette augmentation des ressources disponibles pour l'autofinancement des investissement, alors même que la commune mène une politique d'équipement soutenue* » l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé le 7 février les notes de Boulogne-Billancourt (« AA - » sur le long terme et « A 1 + » sur le court terme, soit la meilleure note possible), mettant notamment en avant « ...*une gestion budgétaire efficace et prudente* »

Le résultat 2010 tel qu'il découle de la projection du compte administratif est ainsi en nette amélioration par rapport à 2009 : la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 23,7 m€ après 21,8 m€ en 2009 et 16,8 m€ en 2008 et permet, pour le budget principal, de ne pas recourir à l'emprunt. Le stock de dette se réduit donc des remboursements réalisés sur l'exercice (12 m€).



Les engagements 2011
Stabilité fiscale, maîtrise des dépenses et désendettement

Sur cette base assainie, la municipalité a présenté ses engagements pour 2011, mais également, pour la première fois, sa stratégie financière à moyen terme 2011-2013. Cette réflexion prospective doit permettre d'estimer des comptes administratifs anticipés, bâtis sur des hypothèses réalistes en dépenses *(charges de personnel, dépenses courantes, planification des grands projets...)*, comme en recettes *(simulation des droits de mutation, incidences de la Loi de Finances, perspectives de cessions...*), présenter l'évolution de la solvabilité de la Ville et éclairer le choix des élus.

L'objectif est clairement affiché : poursuivre le rétablissement de l'autofinancement au moyen de la maîtrise des charges et de l'optimisation des recettes, pour mener à bien les grands projets d'équipement, la stabilité des taux de la fiscalité directe étant un postulat.

Sur 2011-2013, la Ville parvient simultanément à faire face à l'atonie des recettes en provenance de l'Etat et à la montée en puissance des charges courantes liées aux ouvertures de nouveaux équipements (*crèches, écoles...*).

La bonne tenue de l'autofinancement, conjuguée à l'effort de valorisation du patrimoine de la Ville et aux cessions envisagées, permettent de réaliser l'ambitieux programme d'investissement sans recourir à l'emprunt, pour le Budget principal, avant 2013 : sur la période 2011 – 2013, ce sont ainsi quelques 94,1 m€ qui sont investis en faveur des boulonnais.

Dans le même temps, la dette consolidée Ville + Budget annexe se replie, de 219 m€ fin 2009 à 180 m€ fin 2013. ●

Parmi les autres délibérations

Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement des établissements scolaires privés

Les collectivités territoriales ont l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement des établissements scolaires privés sous contrat d'association. À ce titre, la Ville a versé, en 2009/2010, 1 590 350 € pour les 2 257 élèves accueillis dans les écoles privées boulonnaises.

Déploiement du dispositif de vidéoprotection

La Ville a confié à la société Althing un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour renforcer le dispositif de vidéoprotection en place. Il porte sur la pose de 45 caméras supplémentaires, avec intégration des caméras déjà en place dans le nouveau système, et sur l'extension du centre de supervision urbain permettant l'affichage de nouvelles images. Ceci implique l'acquisition d'écrans supplémentaires et d'un logiciel de cartographie. Un raccordement du système et un déport d'images seront effectués vers les locaux du commissariat de la police nationale. Le coût global de cette opération est estimé à 960 000 € HT, soit 1 148 160 € TTC.

Transport des personnes à mobilité réduite

Depuis 1998, la Ville dispose d'un service de transport pour personnes à mobilité réduite financé en grande partie par le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France). Celui-ci vient de conférer cette compétence aux conseils généraux. Les communes n'ont plus vocation à recevoir l'aide du STIF pour le financement de ce type de service assuré, désormais, par PAM 92. Ce dernier étant limité aux handicaps les plus importants et ne couvrant que 50 % du service actuellement assuré par la commune, la Ville propose de reconduire à l'identique les prestations assurées jusqu'à ce jour.

Prochaine séance du conseil municipal le mercredi 30 mars à 19 h. Visualisez toutes les séances du conseil municipal en direct et en différé sur **www.boulognebillancourt.com**

PLACE MARCEL-SEMBAT

Sécuriser l'espace public

La Ville envisage une révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) sur une parcelle située à l'angle de l'avenue du Général-Leclerc et de la rue des Quatre-Cheminées pour mettre en œuvre un projet d'élargissement de la voirie, sécuriser le passage des piétons et anticiper celui des transports publics à proximité immédiate de la place Marcel Sembat. La parcelle concernée, très étroite, d'une constructibilité limitée, ne peut en effet être modifiée dans le cadre du PLU actuel. En permettant la construction d'un nouvel immeuble R +8, et en compensant ainsi la perte de surface constructible, la Ville pourrait alors bénéficier de la rétrocession de 200 m² au domaine public. Une opportunité exceptionnelle pour entreprendre une première valorisation architecturale de la place Marcel-Sembat.
Le groupe Union pour Boulogne-Billancourt a voté contre cette délibération et le groupe @lternance s'est abstenu. •


© Bahi

Romy Schneider au musée des Années 30

Afin de marquer son ancrage dans l'histoire du cinéma, la Ville va accueillir en octobre 2011 une exposition consacrée à Romy Schneider, organisée à l'occasion des 30 ans de sa disparition, à la demande de sa fille, Sarah Biasini. Compte tenu de la singularité de la carrière cinématographique de Romy Schneider qui fait le choix de s'installer en France où elle tourne avec les plus grands réalisateurs. Cet évenement s'intègre dans la nouvelle dynamique culturelle souhaitée par la Ville. •

Convention de partenariats culturels

Une convention est signée avec le musée Galliera de la ville de Paris pour l'exposition pendant 3 ans, au musée des Années 30, de costumes et accessoires de l'entre-deux guerres. Sont également prévus deux autres événements qui nécessitent la signature de convention : une exposition sur les œuvres majeures des femmes sculpteurs du XVIe siècle à nos jours, avec la commissaire d'exposition Anne Rivière, et entre le musée Marmottan avec la Fondazione Gruppo credito valtellinese, pour une exposition 8 avril il au 23 octobre intitulée *Voyages pittoresques dans les Alpes – Johann Jacob Meyer (1826-1831)/ Dominique Laugé (2007-2010)*. •



GROUPE « UNIS POUR BOULOGNE-BILLANCOURT »

La multiplication des enquêtes publiques à Boulogne : une fausse concertation

Lors du conseil municipal du 10 février, le député-maire a présenté une délibération destinée à réviser le PLU pour modifier l'aménagement de la place Marcel-Sembat. En deux ans, c'est la 5ème délibération visant à une révision simplifiée du PLU qui est lancée, et la 2ème pour favoriser un projet purement privé après celle de juillet 2009 qui a autorisé un promoteur à construire un immeuble dans la zone pavillonnaire de la villa des Fayères. Les élus du Groupe Unis pour Boulogne-Billancourt se sont opposés à cette délibération. Nous contestons en effet cette vision parcellisée de la ville qui préside désormais à la politique d'aménagement conduite par la municipalité. Nous souhaitons également dénoncer l'opacité avec laquelle ces opérations d'aménagement sont conduites.
Que les Boulonnais jugent les faits:
En novembre 2009, le conseil municipal vote un sursis à statuer sur la zone Billancourt-Glacières. A l'été 2010, il confie l'étude du périmètre à trois cabinets spécialisés. En octobre 2010, **alors qu'aucune conclusion n'a été rendue**, il lance tout à la fois une procédure de révision simplifiée du PLU pour la construction d'un club de tennis dans le parc des glacières, et le concours de maîtrise d'œuvre pour cette construction. Quelle est l'utilité dans ce cas d'une enquête publique, si le résultat en est prédéterminé ? Comment accepter que les riverains aient été aussi peu associés au choix du projet, alors même que nous avions proposé 4 autres emplacements possibles pour l'implantation du club de tennis ?
Pour la révision du PLU destinée à faire valider le choix du maire d'implanter sur l'île Seguin 355 000 m² de bâti dont 4 à 5 tours de bureaux de 100 mètres de haut, quelle concertation ? Une seule réunion publique, annoncée tellement furtivement qu'elle a réuni une cinquantaine de personnes, et une enquête publique de 5 semaines dont la moitié pendant les vacances scolaires ! Notre équipe avait plafonné à 175 000 m² l'aménagement de l'Ile Seguin, il convient de s'en tenir à ce plafond.
C'est pourquoi nous souhaitons alerter les Boulonnais sur ces projets qui vont engager leur futur et auxquels ils sont si peu associés. Nous les invitons à se mobiliser et à se manifester au cours de ces deux enquêtes publiques qui seront terminées dans moins d'un mois : le député-maire nous promet de la transparence sur l'île Seguin, nous en prenons acte, mais l'affaire est bien mal engagée, compte tenu de ce qui a été fait jusqu'à présent. ●

Dorothée Pineau et les membres du groupe Unis pour Boulogne-Billancourt.

Pour rencontrer les membres du Groupe « Unis pour Boulogne-Billancourt »
63, rue de Billancourt (angle route de la Reine)
Tel: 01 41 31 45 09 - e-mail : contact@upbb.fr
- Web: www.upbb.fr
Permanences: du lundi au vendredi de 15h à 18h.
jeudi : de 15h à 20h. Vendredi de 15h30 à 18h30.



GROUPE « @LTERNANCE »

Libérons nos trottoirs

Difficile d'admirer l'architecture des années trente en arpentant les rues de Boulogne-Billancourt. Le Boulonnais doit marcher les yeux rivés sur le sol, sinon, voici quelques désagréments (la liste n'est pas exhaustive) qu'il peut rencontrer:
Un dérapage incontrôlé (même en plein été) sur une déjection canine, « oubliée » par le maître. Si en plus, le Boulonnais, doit manipuler une poussette, un caddie, un fauteuil roulant…, il en sera quitte pour un nettoyage de roues avant de rentrer chez lui.
Une entorse, s'il n'a pu éviter le trou ou la bosse sur le trottoir.
Un choc avec une voiture ou un deux roues en passant sur la chaussée pour contourner un scooter stationné en plein milieu du trottoir, ou un énorme trou creusé pour installer (ou réinstaller) des tuyaux, des câbles, ou un tas d'encombrants (matelas, micro-ordinateurs, téléviseurs…). Pas un seul jour où l'on n'en voit de nouveaux joncher le sol. Beaucoup de travaux d'intérieur sont effectués le week-end, et les anciens rouleaux de moquettes, meubles, et autres sont descendus sur les trottoirs les samedis et dimanches soirs, le ramassage lui, n'est effectué que le mardi matin.
Un slalom entre les panneaux publicitaires, les chaises et les tables des bars et restaurants empiétant de plus en plus sur les trottoirs.

Lors de toutes les réunions de quartier, de toutes les rencontres sur les marchés, nos concitoyens soulignent ces problèmes. Notre groupe a également à plusieurs reprises abordé ces questions de saleté, d'emprise sur les trottoirs. Le maire répond qu'il est conscient de cette réalité, mais rien ne bouge, pire cela s'aggrave.
Bien sûr, tout n'est pas dû à la municipalité, chaque citoyen a sa part de responsabilité : ne pas laisser son animal faire ses besoins où bon lui semble, ou alors ramasser (des sachets sont à la disposition des boulonnais), ne pas garer son véhicule n'importe où, ne pas jeter ses mégots de cigarette aux pieds des arbres, ne pas descendre ses encombrants à tout moment.
La municipalité doit réagir, les contrevenants n'étant pas sanctionnés, ils continuent.
Nous souhaitons que le ramassage des encombrants soit, comme par le passé, programmé les lundis matins, que les personnes irrespectueuses de l'environnement et de l'espace public soient verbalisées, que les trottoirs soient correctement entretenus. ●

Martine Even
Conseillère municipale (PS)

Nous joindre, nous rencontrer, vous informer:
Groupe @lternance: 169, rue Gallieni
92100 Boulogne-Billancourt. Tel: 01 48 25 63 61.
Courriel: alternancebb92@orange.fr
Blog/ http://boulognebillancourt.hautefort.com/
Ouvertures de la permanence: lundi et jeudi: 10h-12h et 14 h-18h. Samedi: 10h-12h, sur rendez-vous.



GROUPE DE LA MAJORITÉ RASSEMBLÉE

Soyons fiers de notre patrimoine !

Depuis 2008, nous œuvrons pour le rayonnement de Boulogne-Billancourt. Classée ville d'art et d'histoire, notre cité est riche et diverse. Il nous semblait indispensable de mieux mettre son patrimoine en valeur. Nous avons donc mis en œuvre une politique ambitieuse et cohérente, pour faire de notre ville un pôle patrimonial et culturel de référence, d'abord pour tous les Boulonnais, mais aussi pour tout le public national et international.

La vitrine de notre ville est sa formidable richesse architecturale des années 30 : les plus grands architectes de l'époque ont laissé leur empreinte : Le Corbusier, Mallet-Stevens ou encore Pingusson.
Afin de valoriser ce patrimoine, Pierre-Christophe Baguet, aidé de Pascal Fournier et moi-même, s'est fortement et personnellement impliqué depuis 2008 dans la candidature collective d'inscription de l'œuvre de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco. Le dossier est aujourd'hui en cours d'instruction, et Rama Yade, ambassadeur de France auprès de l'Unesco, le défendra en juin prochain. Cette labellisation, prestigieuse, de l'immeuble Molitor est un enjeu majeur pour notre ville. Elle légitime l'action de Boulogne-Billancourt et des Hauts-de-Seine dans la mise en valeur de son patrimoine Années 30, et en reconnaît la valeur universelle exceptionnelle. C'est également un atout pour le rayonnement touristique de notre ville et une chance de retombées économiques.
C'est pourquoi nous nous mobilisons tous, au sein du Comité de soutien, pour recueillir le maximum de signatures, et montrer aux instances de l'Unesco l'attachement des Boulonnais à leur patrimoine.

La création d'un nouveau lieu culturel est un événement émouvant, tel l'ouverture du Musée Paul-Belmondo en septembre dernier, nouveau joyau de notre patrimoine boulonnais. Fruit du don des enfants du sculpteur, le musée a accueilli depuis son inauguration 15 000 visiteurs, soit près de 1 000 visiteurs par semaine ! Grâce au mécénat, il a pu se doter d'un parcours tactile pour déficients visuels. Par ailleurs, de nombreux Boulonnais se sont associés au financement de la fonte de deux bronzes. La recherche de mécènes pour enrichir notre patrimoine, créer des liens avec des entreprises, des particuliers, est en effet l'un des axes de notre action.
Attentif à la diversité, Le Député-maire souhaite offrir à chaque discipline, à chaque courant, un lieu d'expression à sa mesure. En avril dernier, l'Espace 2030 a été ouvert au public. Dédié à l'art contemporain, il présente des artistes d'envergure internationale et a su, dès le départ, s'attacher le soutien d'une grande entreprise boulonnaise.
Le Musée des années 30, poursuivant sa stratégie de transversalité, a inauguré deux nouvelles sections : design industriel, avec la mise en dépôt de la collection d'Olivier Frénoy et orfèvrerie, en collaboration avec la maison Christofle. Ces associations prestigieuses rendent compte de la haute tenue culturelle et scientifique de ce musée.
Ces différentes inaugurations témoignent de notre volonté de proposer une politique patrimoniale ambitieuse, novatrice et étendue.

La valorisation de notre patrimoine passe aussi par la compréhension et l'appropriation du patrimoine local par les Boulonnais. Le premier vecteur de diffusion de la richesse de ce patrimoine est les différentes expositions organisées par la Ville. L'Hôtel de Ville a abrité l'année dernière l'exposition *Billankoursk* : à l'occasion de l'année de la Russie en France, Boulogne-Billancourt s'est penchée sur 150 ans de présence russe dans la ville.
A la bibliothèque Marmottan, dont la Ville assure la gestion et la mise en valeur, on pourra découvrir l'exposition « Le graveur et le photographe », miroir entre le graveur du XIXe siècle Johann Jacob Meyer et Dominique Laugé, photographe contemporain.
Comme nous l'avions promis pendant la campagne, nous soutenons également les artistes locaux, en proposant les expositions « Talents boulonnais » à l'espace Landowski ou à l'Hôtel de Ville et en organisant des week-ends portes ouvertes des ateliers d'artistes.

D'autres actions se sont mises en place. Toutes les semaines, les musées municipaux, le service des archives et celui du patrimoine, ainsi que le Conservatoire à rayonnement régional s'associent pour proposer les « Mardis de la Culture », un rendez-vous accessible à tous, sur une thématique artistique ou patrimoniale. Le service des archives organise également des actions de valorisation auprès des scolaires : en 2010, 434 enfants y ont été accueillis afin de mieux comprendre l'histoire de leur Ville.
Les journées du patrimoine sont aussi l'occasion d'ouvrir au plus grand nombre l'ensemble du patrimoine boulonnais.

Toutes ces actions que nous avons portées avec Pascal Fournier, maire-adjoint à la culture, contribuent à la renommée de Boulogne-Billancourt, et répond à notre volonté de garantir un accès pour tous à la culture, sous toutes ses formes. La dimension éducative est essentielle. Elle participe au vivre ensemble et permet aux enfants de comprendre, et de s'approprier l'histoire de leur Ville. Cela afin d'en faire des citoyens curieux, ouverts et éclairés. ●

Isaure de Beauval
Conseillère municipale déléguée à l'animation culturelle et au patrimoine et au quartier Les Princes-Marmottan